



Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'utilité publique par décret en date du 22 décembre 1977
Siège social : 5, rue des Colonnes du Trône
75012 PARIS

SIREN : 784 453 250

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2025

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'utilité publique par décret en date du 22 décembre 1977
Siège social : 5, rue des Colonnes du Trône
75012 PARIS
SIREN : 784 453 250

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2025

Aux Membres de l'Association FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour l'association des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Conventions conclues entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie de la Bourgogne

Personne concernée

Monsieur Yves COTTIN est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'Association de Cardiologie de la Bourgogne.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie de la Bourgogne a bénéficié d'une dotation de financement pour ses activités à hauteur de 41.649 € au titre de l'exercice 2024-2025.

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie de la Bourgogne a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 27.468 €.

Nature et Objet

Reversement de ressources issues de la générosité du public

Modalités

La FFC a perçu pour l'association régionale des dons Parcours du Cœur pour 7.632 €.

Conventions conclues entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie d'Aquitaine

Personnes concernées

- Monsieur Hervé DOUARD est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Membre de l'Association de Cardiologie d'Aquitaine.
- Monsieur Joël GIRAUD est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Membre de l'Association de Cardiologie d'Aquitaine.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie d'Aquitaine a bénéficié d'une dotation de financement pour ses activités à hauteur de 81.396,71 € au titre de l'exercice 2024-2025.

Nature et Objet

Refacturation de la mise à disposition non lucrative d'un coordonnateur régional

Modalités

Dans le cadre de la convention de mise à disposition, la FFC a refacturé la somme de 39.086,66 € à l'Association de Cardiologie d'Aquitaine.

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie d'Aquitaine a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 25.556,23 €.

Nature et objet

Reversement de ressources issues de la générosité du public

Modalités :

La FFC a perçu pour l'association régionale des dons Parcours du Cœur pour 1.346,50 €.

Conventions conclues entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie du Languedoc Roussillon

Personnes concernées

- Monsieur Patrick MESSNER-PELLENC est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'association de Cardiologie du Languedoc Roussillon.
- Monsieur Claude TARDY est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Membre de l'association de Cardiologie du Languedoc Roussillon.
- Monsieur Michel GIL est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Membre de l'association de Cardiologie du Languedoc Roussillon.
- Monsieur Paul MICHEL est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Membre de l'association de Cardiologie du Languedoc Roussillon.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie du Languedoc Roussillon a bénéficié d'une dotation de financement pour ses activités à hauteur de 88.303,50 € et pour la création de nouveaux clubs cœur et santé pour 2.000 € au titre de l'exercice 2024-2025.

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie du Languedoc Roussillon a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 30.763 €.

Nature et Objet

Refacturation de la mise à disposition non lucrative d'un coordonnateur régional

Modalités

Dans le cadre de la convention de mise à disposition, la FFC a refacturé la somme de 53.365,32 € à l'Association de Cardiologie du Languedoc Roussillon.

Nature et objet

Reversement de ressources issues de la générosité du public.

Modalités

La FFC a perçu pour l'association régionale des dons Parcours du Cœur pour 772 €.

Conventions conclues entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie du Midi Pyrénées

Personnes concernées

- Monsieur Jean FERRIERES est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'association de Cardiologie du Midi Pyrénées.
- Monsieur Jérôme RONCALLI est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Membre du Conseil d'Administration de l'Association de Cardiologie du Midi Pyrénées.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie Midi Pyrénées a bénéficié d'une dotation de financement pour ses activités à hauteur de 98.159,06 € au titre de l'exercice 2024-2025.

Nature et Objet

Refacturation de la mise à disposition non lucrative d'un coordonnateur régional

Modalités

Dans le cadre de la convention de mise à disposition, la FFC a refacturé la somme de 32.990,68 € à l'Association de Cardiologie du Midi Pyrénées.

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie du Midi Pyrénées a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 42.448 €.

Nature et objet

Reversement de ressources issues de la générosité du public

Modalités

La FFC a perçu pour l'association régionale des dons Parcours du Cœur pour 2.517,26 €.

Conventions conclues entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie d'Anjou Maine

Personne concernée

- Monsieur Alain FURBER est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'association de Cardiologie d'Anjou Maine.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie d'Anjou Maine a bénéficié d'une dotation de financement pour ses activités à hauteur de 49.020,40 € au titre de l'exercice 2024-2025.

Nature et Objet

Refacturation de la mise à disposition non lucrative d'un coordonnateur régional

Modalités

Dans le cadre de la convention de mise à disposition, la FFC a refacturé la somme de 26.436,63 € à l'Association de Cardiologie d'Anjou Maine.

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie d'Anjou Maine a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 12.989,62 €.

Conventions conclues entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie de Bretagne

Personnes concernées

- Monsieur Pascal GUILLO est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Membre de l'Association de Cardiologie de Bretagne.
- Monsieur François PAILLARD est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Membre de l'Association de Cardiologie de Bretagne.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie de Bretagne a bénéficié d'une dotation de financement pour ses activités à hauteur de 86.977,27 € et pour la création de nouveaux clubs cœur et santé pour 2.000 € au titre de l'exercice 2024-2025.

Nature et Objet

Refacturation de la mise à disposition non lucrative d'un coordonnateur régional

Modalités

Dans le cadre de la convention de mise à disposition, la FFC a refacturé la somme de 40.212,69 € à l'Association de Cardiologie de Bretagne.

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie de Bretagne a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 33.050 €.

Nature et objet :

Reversement de ressources issues de la générosité du public

Modalités :

La FFC a perçu pour l'association régionale des dons Parcours du Cœur pour 4.724,49 €.

Conventions conclues entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie des Pays de la Loire

Personne concernée

- Madame Anne-Laure LAPRERIE est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Présidente de l'association de Cardiologie des Pays de la Loire sur une partie de l'exercice 2024-2025.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie des Pays de la Loire a bénéficié d'une dotation de financement pour ses activités à hauteur de 35.623,40 € au titre de l'exercice 2024-2025.

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie des Pays de la Loire a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 9.405 €.

Nature et Objet

Refacturation de la mise à disposition non lucrative d'un coordonnateur régional

Modalités

Dans le cadre de la convention de mise à disposition, la FFC a refacturé la somme de 25.344,07 € à l'Association de Cardiologie des Pays de la Loire.

Nature et objet

Reversement de ressources issues de la générosité du public

Modalités :

La FFC a perçu pour l'association régionale des dons Parcours du Cœur pour 2.450,50 €.

Conventions conclues entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie de Picardie

Personnes concernées

- Monsieur Philippe SALLE est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'association de Cardiologie de Picardie.
- Madame Loan VO DUY est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'association de Cardiologie de Picardie.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie de Picardie a bénéficié d'une dotation de financement pour ses activités à hauteur de 97.335,55 € au titre de l'exercice 2024-2025.

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie de la Picardie a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 13.481 €.

Nature et Objet

Refacturation de la mise à disposition non lucrative d'un coordonnateur régional

Modalités

Dans le cadre de la convention de mise à disposition, la FFC a refacturé la somme de 32.990,68 € à l'Association de Cardiologie de Picardie.

Nature et objet

Reversement de ressources issues de la générosité du public

Modalités

La FFC a perçu pour l'association régionale des dons Parcours du Cœur pour 9.239,40 €.

Conventions conclues entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie du Poitou-Charentes

Personne concernée

Monsieur Paul MENU est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'association de Cardiologie du Poitou-Charentes.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie du Poitou-Charentes a bénéficié d'une dotation de financement pour ses activités à hauteur de 40.328 € au titre de l'exercice 2024-2025.

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie du Poitou-Charentes a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 18.428 €.

Nature et Objet

Refacturation de la mise à disposition non lucrative d'un coordonnateur régional

Modalités

Dans le cadre de la convention de mise à disposition, la FFC a refacturé la somme de 28.225,46 € à l'Association de Cardiologie du Poitou-Charentes.

Nature et objet

Reversement de ressources issues de la générosité du public

Modalités

La FFC a perçu pour l'association régionale des dons Parcours du Cœur pour 990 € et des libéralités pour 14.840,34 €.

Conventions conclues entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie du Lorraine

Personne concernée

Monsieur Nicolas SADOUL est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'association de Cardiologie du Lorraine.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie de Lorraine a bénéficié d'une dotation de financement pour ses activités à hauteur de 33.959 € et pour la création de nouveaux clubs cœur et santé pour 2.000 € au titre de l'exercice 2024-2025.

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie de Lorraine a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 24.292 €.

Nature et objet

Reversement de ressources issues de la générosité du public

Modalités :

La FFC a perçu pour l'association régionale des dons Parcours du Cœur pour 3.970,53 €.

Conventions conclues entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie des Alpes

Personne concernée

Monsieur Pascal DEFAYE est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'association de Cardiologie des Alpes.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie des Alpes a bénéficié d'une dotation de financement pour ses activités à hauteur de 57.119,19 € et pour la création de nouveaux clubs cœur et santé pour 4.000 € au titre de l'exercice 2024-2025.

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie des Alpes a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 43.612 €.

Nature et Objet

Refacturation de la mise à disposition non lucrative d'un coordonnateur régional

Modalités

Dans le cadre de la convention de mise à disposition, la FFC a refacturé la somme de 47.602,84 € à l'Association de Cardiologie des Alpes.

Conventions conclues entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie de Provence

Personne concernée

Monsieur Jean-Claude DEHARO est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'association de Cardiologie de Provence.

Nature et Objet

Dotation annuelle de financement

Modalités

L'Association de Cardiologie de Provence a bénéficié d'une dotation de financement pour ses activités à hauteur de 24.611,41 € au titre de l'exercice 2024-2025.

Nature et Objet

Refacturation de la mise à disposition non lucrative d'un coordonnateur régional

Modalités

Dans le cadre de la convention de mise à disposition, la FFC a refacturé la somme de 12.041,23 € à l'Association de Cardiologie de Provence.

Nature et objet

Reversement de ressources issues de la générosité du public

Modalités

La FFC a perçu pour l'association régionale des dons Parcours du Cœur pour 385 €.

Convention conclue entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie du Val de Rhône

Personne concernée

Monsieur Bernard PIERRE est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'association de cardiologie du Val de Rhône.

Nature et objet

Reversement de ressources issues de la générosité du public

Modalités

La FFC a perçu pour l'association régionale des dons Parcours du Cœur pour 421,90 €.

Conventions conclues entre la Fédération Française de Cardiologie et l'Association de Cardiologie de l'Auvergne

Personne concernée

Monsieur Guillaume CLERFOND est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Cardiologie et Président de l'association de cardiologie de l'Auvergne

Nature et Objet

Prise en charge à hauteur de 40% des coûts d'encadrement de la Phase III

Modalités

L'Association de Cardiologie de l'Auvergne a bénéficié d'une aide financière à hauteur de 8.689,17 €.

Nature et objet

Reversement de ressources issues de la générosité du public

Modalités

La FFC a perçu pour l'association régionale des dons Parcours du Cœur pour 1.111,60 €.

Fait à Paris, le 28 novembre 2025

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Brice ROGIR